

M. le Ministre de l'Instruction  
publique de l'Académie de France  
à Rome.

Rome 18 novembre 1890

Académie de France

J'ai l'honneur de vous adresser  
messieurs, la copie d'un rapport  
que j'ai remis à M. le Cardinal  
Santin d'Etat, sur le point de vue  
de laquelle j'ai de nouveau qu'il  
est possible d'admettre l'existence  
d'Académie de France de l'Institut  
le d'Etat de l'Etat de Rome.  
Or, vous savez cette note que  
M. le Cardinal Sartin d'Etat  
de Rome a été envoyé le 18  
conservable, pour que M. le  
le professeur qui se trouve à l'Institut  
quand il le désire, à l'Institut  
de l'Etat de l'Etat de Rome. ~~car~~ il sera  
admis à propos <sup>en même temps</sup> comme le font  
l'Académie de France, que vous, vous  
convenez avec M. le Cardinal le  
gouverneur de Rome et j'ai en le  
chef de la République de l'Etat de Rome,  
par l'Etat de l'Etat de Rome, où les deux  
professeurs pour l'Etat de l'Etat de Rome à  
l'Institut de l'Etat de l'Etat de Rome  
j'ai l'honneur